

● Gestion budgétaire et financière des ESMS : des outils au service de la performance opérationnelle

Mettre en œuvre les outils de la gestion budgétaire et financière dans les ESMS

Code
514026

Durée
**2 jours / 14
heures**

Tarif Inter*
**1 545 €
HT**

**Repas inclus (en présentiel)*

PUBLIC

Directeurs ou Directeurs adjoints d'établissement - Dirigeants d'association gestionnaire - Comptables - Toute personne impliquée dans la gestion d'un établissement social et médico-social

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Chaque participant est invité à apporter ses propres documents pour les étudier au cours de la formation

Validation des acquis par la mise en œuvre d'un exercice de synthèse

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la

Objectifs pédagogiques

- Préciser le cadre juridique et réglementaire d'une structure sociale et médico-sociale
- Expliquer la nouvelle logique budgétaire et les PPI, la généralisation des CPOM et les nouveaux états budgétaires EPRD, ERRD
- Analyser le bilan financier et évaluer la performance économique et financière d'un EPRD

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Préciser le cadre juridique et réglementaire budgétaire d'une structure sociale et médico-sociale

Décrire le contexte de mise en place de la nouvelle réforme budgétaire

- Rappel sur les principales caractéristiques du secteur des ESMS
- La réglementation budgétaire d'origine et le CASF
- La nouvelle réforme tarifaire et budgétaire

Préciser la procédure contradictoire

- La logique de la tarification à la dépense
- La procédure budgétaire du « budget prévisionnel »
- Le compte administratif

Expliquer la nouvelle logique budgétaire et les PPI, la généralisation des CPOM et les nouveaux états budgétaires EPRD, ERRD

Définir la nouvelle logique budgétaire et la généralisation des CPOM

formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- La nouvelle logique budgétaire et de tarification
- La généralisation des CPOM (contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens)
- Les enjeux budgétaires et financiers liés à la mise en place des CPOM
- Introduction à la nouvelle procédure budgétaire (EPRD)

Construire son plan pluriannuel d'investissement (PPI)

- Les objectifs et enjeux du PPI
- Les principaux états du PPI (avant et après la réforme)
- Etude des liens entre le PPI, le CPOM et l'EPRD

Etablir l'EPRD et l'ERRD et en expliquer leurs modalités d'approbation

- Présentation de l'état prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD) : objectif, champ d'application, contenu et construction, calendrier et modalités d'approbation
- Présentation de l'état réalisé des recettes et des dépenses (ERRD) : calendrier, contenu et rappel des règles en matière d'affectation des résultats
- Etude de cas : analyse du contenu d'un EPRD et de ses annexes

Analyser le bilan financier et évaluer la performance économique et financière d'un EPRD

Analyser le compte de résultat et le bilan financier

- Les groupes fonctionnels de charges et de produits
- Interpréter son compte de résultat et en comprendre la formation des excédents ou du déficit
- Du bilan comptable au bilan financier : notions de fonds de roulement, besoin en fonds de roulement et trésorerie d'exploitation
- La notion de CAF : définition, modalités de calcul, analyse du ratio associé
- Etude des ratios financiers de l'EPRD
- Conduite de l'analyse du bilan financier
- Cas pratique : analyse de bilans financiers d'ESMS et étude sur les leviers d'amélioration de la structure financière de son bilan

Analyser les équilibres financiers et la performance économique d'un EPRD

- Apprendre à poser un diagnostic financier de synthèse
- La stratégie d'investissements et de maintien des équilibres financiers
- Le pilotage financier et objectifs associés
- Étude de cas : analyse du respect des équilibres financiers et de la performance économique d'un EPRD

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter



En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.



Prochaines sessions

...

PARIS

- 14-15 Sep. 2026 - Session Garantie
- 19-20 Nov. 2026

A DISTANCE

- 14-15 Sep. 2026 - Session Garantie
- 19-20 Nov. 2026

